Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Hercé - Tome IV

Hercé. — *Population* : 601 hab. en 1902 ; — 618 hab. en 1908.

Par arrêté du directoire du département, du 8 août 1792, la paroisse était supprimée et divisée entre Lévaré et Gorron.

Curés : Jean *Guilloré* postule la cure de Boucavat (?), 1447. — Jean *Dudouet* est pourvu par le pape Nicolas V, qui donne mandat de le faire installer à l'abbé de Fontaine-Daniel (Abbé Vaucelle, *Lettres de Nicolas V,* p. 12). — *Fouilleul,* 1905 ; — Jules *Provost,* 1907, expulsé de son presbytère *manu militari,* 21 novembre 1908.

Ecoles. — Le 25 janvier 1793, par ordre du directoire d'Ernée, les Sœurs d'école sont expulsées et la vente nationale du temporel est décrétée.

L'école libre tenue par les Sœurs d'Evron est fermée par circulaire ministérielle du 8 juillet 1902.

Une élève sage-femme est envoyée au Mans suivre les cours de M^{me} du Coudray, 1778.

Comme toutes les communes du voisinage de Gorron, Hercé est riche en monuments épigraphiques, surtout pour les tombes en granit (*Épigraphie,* t. I, p. 376-383).

P. Cordier, ancien hussard de la République, est condamné à mort par la Commission révolutionnaire siégeant à Ernée, pour avoir fait partie de la « horde des Chouans » et avoir marché avec les « Brigands de la Vendée ».

L'*inventaire* de 1906 n'aboutit pas le jeudi 15 février, faute de témoins. Il se fit le samedi 24 du même mois, avec assistance des gendarmes, qui prirent la précaution de barrer les deux entrées du bourg, mais durent quand même enfoncer la porte.

Maire. J.-B. *Poret,* 1792.